

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] opposition à la mise en exploitation de la carrière

Date : Thu, 07 Oct 2021 22:49:55 +0200

De :

Pour : pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr

Madame ou Monsieur le commissaire,

engagée dans l'étude du patrimoine paysager et des paysages culturels en France et à l'étranger, et en particulier dans la préservation des paysages ruraux, j'apprends avec regret le projet de remise en exploitation de la carrière d'Orchère sur la commune du val de Layon. Cette activité et les conséquences en termes de circulation d'engins, de consommation d'eau et de préservation de la faune et de la flore semblent peu compatible avec le cahier des charges d'un Espace naturel sensible sur l'emprise duquel il se trouve.

Cette activité bruyante, polluante et encombrant les routes aura aussi nécessairement des impacts sur la manière dont le tourisme vert, le tourisme oenologique en particulier, pourra continuer de se développer dans cette région et spécifiquement autour du chateau voisin.

Les territoires ruraux oeuvrent depuis plusieurs années à l'invention d'un nouveau modèle économique, peut être plus frugal et raisonné ; la remise en exploitation de carrières semble aller à contre courant. Pour ces raisons, je vous remercie de prêter attention aux nombreuses voix qui s'élèvent contre ce projet de réactivation de la carrière.

Bien respectueusement